



MARCHE A PROCEDURE ADAPTEE
Article 27 du Code de la Commande Publique

DECISION DU PRESIDENT

N°07/2023

(selon art. L2122-22 – 4^è alinéa du CGCT)

Prise en vertu de la délégation donnée par le

COMITE SYNDICAL DU 16.09.2021

(délibération n°41/2021)

Présentation faite au Comité Syndical du 10.10.2023

- **CO23-SMMAR-04 ACQUISITION D'UN VEHICULE NEUF AVEC REPRISE.**

Lieu de prestation du service : SMMAR– 11000 CARCASSONNE

Objectif :

Acquisition d'un véhicule SUV avec garde au sol surélevée et adhérence optimisé sur sol glissant.

Type de marché : fournitures

Estimation : € 39 000 (HT) soit € 8 400 (TTC)

Délai d'exécution prévu : 2 mois

Mode de passation : Conformément à l'article R. 2122-8 (Valeur inférieure aux seuils) du Code de la commande publique, le marché est passé par consultation.

Date de la publication : 20/06/2023

Date limite de remise des offres : 19/07/2023

Critères d'attributions :

- DELAI DE LIVRAISON 20 %
- MONTANT DE LA REPRISE 20 %
- PRIX 60 %

Candidatures reçues :

1 OFFRE : PEUGEOT MAUREL AUDOISE

Attribution du marché à PEUGEOT MAUREL AUDOISE pour un montant de 31 959.76 € TTC et reprise de l'ancien véhicule pour un montant de 12 000 € TTC